

DECRET N° 70-272/CP/MJL

du 12 Octobre 1970

portant nomination de Mme Elisabeth POGNON,
Magistrat, en qualité de Secrétaire du
Conseil Supérieur de la Magistrature -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
 - VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du
Conseil Présidentiel ;
 - VU la Loi N°65-3 du 20 avril 1965, portant composition,
organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la
Magistrature ;
 - VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation
du Gouvernement ;
 - VU le Décret N°267/PR du 30 août 1968, portant nomination
du Secrétaire du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
 - VU le décret N°243/PR du 17 août 1968, relatif aux indemnités
et prestations en nature du Secrétaire du Conseil Supérieur
de la Magistrature ;
- Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et
de la Législation,

DECRETE :

Article 1er - Mme Elisabeth POGNON, Magistrat, est nommée Secrétaire
du Conseil Supérieur de la Magistrature, cumulativement avec ses
fonctions actuelles.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date
de prise de service de l'intéressée, abroge le décret N°267/PR du
30 août 1968 susvisé et sera publié au Journal Officiel.-

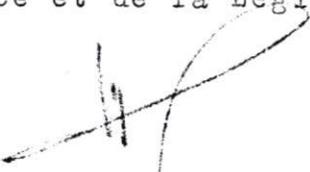
Fait à COTONOU, le 12 Octobre 1970

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation,

Hubert MAGA



Michel TOKO

Ampliations : PCP 6 - MJL 4 -
MCP 4 - CS 6 - Ministères 10 -
HC 3 - SGG 4 - DB-CF-DC-Solde 4
IGF-IAA-DCCT-DN-JORD-Gde Chanc.6
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - DI 8
Intéressée 1 - CSM 4 - Trésor 4.